

Georges Scelle (1878–1961)

Né le 19 Mars 1878 à Avranches (Manche), Georges Scelle a fait ses études supérieures à l'École libre des sciences politiques ainsi qu'à la Faculté de droit de Paris où il a soutenu en 1906 sa thèse de doctorat sur la traite négrière aux Indes de Castille.

En 1912, il a été nommé Professeur à la Faculté de droit de Dijon, où il a exercé durant vingt ans. Il a essentiellement enseigné le droit international public et il a ouvert des perspectives de recherche nouvelles, inspirées des théories d'E. Durkheim et de L. Duguit sur la solidarité sociale comme fondement premier du droit international.

Ses contributions à la compréhension des phénomènes juridiques au niveau international sont multiples, qu'il s'agisse de la création des normes, des rapports entre ordres juridiques, des mutations étatiques, de la souveraineté et du fédéralisme.

Inscription obligatoire (Bulletin d'inscription ci-joint)

CREDESPO

Secrétariat, bureau 206

Université de Bourgogne

Faculté de Droit et de Science Politique

4 boulevard Gabriel, 21000 DIJON

martina.mayer-perreau@u-bourgogne.fr

☎ 03 80 39 53 63

Fax 03 80 39 54 95

Accès au campus

Bus n°1 = Départ : Gare SNCF (Dijon-Ville) – Arrivée : Fac. Mirande

Université de Bourgogne
UFR de Droit et de Science Politique

CREDESPO

Centre de Recherche et d'Etude en Droit et Science Politique

L'ACTUALITE DE GEORGES SCELLE

Colloque à l'occasion du cinquantième de sa mort

Dijon, 17 et 18 Novembre 2011

Amphithéâtre Scelle

4 boulevard Gabriel, Extension Droit

Direction scientifique:

M. Charalambos Apostolidis et Mme Hélène Tourard



Jeudi 17 novembre, Après-Midi :

14h30 **Accueil et allocutions d'ouverture**

La pensée de Georges Scelle

*Sous la Présidence de Jacques Dehaussy
Professeur émérite à l'Université de Paris I
Ancien Recteur d'Académie*

G. Scelle, auteur actuel ?

*Charalambos Apostolidis
Professeur à l'Université de Bourgogne*

G. Scelle était-il positiviste ?

Fabrice Melleray, Professeur à l'Université de Bordeaux IV

Débats / Pause

16h30 **La construction d'une doctrine internationaliste entre science et politique : Scelle et Kelsen**

*Carlos Miguel Herrera
Professeur à l'Université de Cergy-Pontoise*

G. Scelle et le fédéralisme européen

Patrice Rolland, Professeur à l'Université de Paris XII

Débats

Vendredi 18 novembre, Matinée :

La doctrine de Georges Scelle

I. Les concepts

*Sous la Présidence de Jean Chappez
Professeur émérite à l'Université de Bourgogne*

09h00 **Le sujet de droit**

Pierre Bodeau-Livinec, Professeur à l'Université de Paris VIII

Le dédoublement de la fonction juridictionnelle à l'heure des juridictions pénales internationales

Thibaut Bouchoudjian, ATER à l'Université de Bourgogne

L'Etat : la souveraineté

*Monique Chemillier-Gendreau
Professeur émérite à l'Université de Paris VII*

Débats / Pause

11h00 **Le recours à la force**

*Hélène Tourard
Maître de Conférences à l'Université de Bourgogne*

Le droit interindividuel total

Yves Nouvel, Professeur à l'Université de Paris II

Débats / Déjeuner

Vendredi 18 novembre, Après-Midi :

II. Les applications

*Sous la Présidence de Eric Loquin
Professeur à l'Université de Bourgogne*

14h30 **L'organisation politique à vocation universelle**

*Emmanuelle Doussis
Professeur adjointe à l'Université d'Athènes*

Le droit de la mer

Geneviève Burdeau, Professeur à l'Université de Paris I

Le droit des peuples

Hamza Cherief, ATER à l'Université de Bourgogne

Débats